

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 295/99

ÉFAI – 990851 – ASA 39/04/99

"Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

MAUVAIS TRAITEMENTS / RISQUE DE RENVOI FORCÉ DE DEMANDEURS D'ASILE

THAÏLANDE

Plusieurs milliers de travailleurs migrants du Myanmar

Londres, le 10 novembre 1999

Amnesty International craint pour la sécurité de plusieurs milliers de travailleurs migrants birmans que le gouvernement thaïlandais renvoie au Myanmar depuis le début du mois de novembre 1999.

De nombreuses personnes, qui nourrissent des craintes fondées d'être persécutées au Myanmar, risquent d'être renvoyées dans ce pays sans avoir pu demander l'asile en Thaïlande. Elles ont fui le Myanmar pour échapper à un régime militaire qui a imposé le travail et le portage forcés, ainsi que d'autres violations des droits humains. Plusieurs milliers de ces travailleurs appartiennent à des minorités ethniques, dont environ 100 000 Chan, qui sont particulièrement vulnérables, étant donné que le gouvernement thaïlandais leur interdit d'établir des camps de réfugiés (voir les informations générales).

Par ailleurs, Amnesty International est préoccupée par les informations selon lesquelles les autorités du Myanmar refusent l'entrée sur le territoire aux personnes renvoyées ou les arrêtent pour cause d'entrée illégale, les obligeant à retourner en Thaïlande où elles s'exposent à de nouvelles arrestations. Par conséquent, nombre d'entre elles se retrouvent sur des îles de la rivière Moei (qui sépare la Thaïlande et le Myanmar), près de Mae Sot, dans la province de Tak, ainsi que dans la jungle environnante, en territoire thaïlandais, où elles n'ont ni à manger ni à boire, ne disposent d'aucun abri et risquent d'attraper la dysenterie et la malaria.

Un certain nombre de personnes se seraient noyées en voulant traverser la rivière Moei pour retourner en Thaïlande. Entre le 6 et le 7 novembre, trois jeunes femmes birmanes auraient péri de cette façon, de même que Wai Wai, un homme âgé de vingt-trois ans appartenant à la minorité ethnique des Karen.

D'autre part, des témoins oculaires ont parlé d'une surpopulation importante dans les centres de détention pour immigrés en Thaïlande, en particulier dans le centre principal de Suan Phlu, à Bangkok, où les travailleurs migrants arrêtés sont retenus avant d'être reconduits à la frontière. Depuis huit ans, Amnesty International rend compte de la dureté des conditions de vie dans ces centres de détention, caractérisées notamment par une forte surpopulation et le manque de nourriture adaptée, de soins médicaux ou d'installations sanitaires.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les camps thaïlandais situés près de la frontière avec le Myanmar abritent plus de 100 000 réfugiés birmans. Cependant, la Thaïlande, qui n'est pas partie à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ni à son Protocole de 1967, ne reconnaît pas les réfugiés comme tels et considère les demandeurs d'asile qui se trouvent à l'extérieur des camps comme des « *immigrants illégaux* ». Ceux-ci sont ainsi régulièrement appréhendés et détenus dans les centres de détention pour immigrés. Les demandeurs d'asile détenus n'ont aucune possibilité de contester la légalité de leur détention, ce qui est contraire aux normes internationales.

Les autorités militaires myanmar ont fermé la frontière avec la Thaïlande après que cinq ressortissants myanmar eurent fait le siège de l'ambassade du Myanmar à Bangkok pendant vingt-cinq heures, le 1^{er} octobre. Cette opération n'a fait aucune victime, mais les cinq responsables courent toujours, dans la région frontalière du Myanmar.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme/fax/lettre exprès/lettre par avion (en anglais ou dans votre propre langue) :

– demandez au gouvernement du Royaume de Thaïlande de ne pas renvoyer des milliers de travailleurs migrants birmans avant qu'ils aient eu la possibilité de demander l'asile et que leur sécurité soit assurée ;

– exprimez votre inquiétude au sujet de leur sécurité en cas de renvoi ;

– faites connaître vos préoccupations concernant la forte surpopulation et la dureté des conditions de détention et de transport

auxquelles sont soumis les travailleurs migrants attendant leur renvoi, et exhorte les autorités à agir conformément aux normes internationales en matière de détention.

APPELS À :

Remarque : les lignes de fax du ministère de l'Intérieur et du Bureau de l'immigration peuvent être difficiles à obtenir. Il est recommandé d'essayer pendant les heures de bureau locales (ajouter 7 heures à l'heure GMT pour obtenir l'heure locale).

Premier ministre :

Prime Minister Chuan Leekpai
Office of the Prime Minister
Pitsanuloke Road, Dusit,
Bangkok 10300, Thaïlande

Télégrammes : Prime Minister, Bangkok, Thaïlande

Fax : 66 2 280 1443

Formule d'appel : *Dear Prime Minister / Monsieur le Premier ministre,*

Ministre de l'Intérieur :

Minister of Interior, Sanan Kachornprasart
Ministry of Interior
Thanon Atsadang
Bangkok 10200, Thaïlande

Télégrammes : Interior Minister, Bangkok, Thaïlande

Fax : 66 2 223 8851

Formule d'appel : *Dear Minister / Monsieur le Ministre,*

Commissaire du Bureau de l'immigration :

Police Lieutenant General Chidchai Vanasatidya, Ph. D.
Commissioner of Immigration Bureau
Immigration Bureau

507 Suanplu, Sathorn Road
Bangkok 10120, Thaïlande

Fax : 66 2 287 3114

Formule d'appel : *Dear General / Monsieur le Général,*

COPIES À :

Journal :

The Editor, *The Nation*, 44 Moo 10
Bangna-Trat Road, K.M. 4.5
Bangna, Phra Khanong
Bangkok 10260, Thaïlande

Fax : 66 2 317 2071

Journal :

The Editor, *Bangkok Post*
136 Na Ranong Road
Off Sunthorn Kosa Road
Klong Toey

Bangkok 10110, Thaïlande

Fax : 66 2 240 3666

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Thaïlande dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 22 DÉCEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DU SECRÉTARIAT INTERNATIONAL OU DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

.a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -